

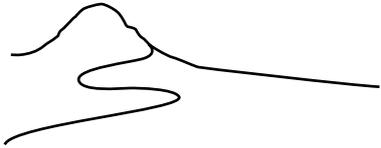
TOITS DE MONTAGNE du Gerbier au Mézenc

Photographies de Séverine Le Goff

Textes de Frédérique Fournet, Laurent Haond, Jérôme Damour







À la découverte des toits de montagne



En cheminant autour du Mont Mézenc et du Mont Gerbier-de-Jonc, le regard est souvent attiré par les fermes ancestrales couvertes en genêt, chaume ou lauze. Ces toitures traditionnelles contribuent au caractère exceptionnel du paysage de la montagne.

Depuis sa création en 2001, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'engage à améliorer la connaissance du patrimoine rural typique présent sur son territoire et à le valoriser.

L'association Liger créée en 1975 a pour objectif la sauvegarde et la mise en valeur de l'architecture des fermes traditionnelles couvertes en genêt et en lauze ainsi que des paysages du Pays des sources de la Loire.

En lien avec le 40e anniversaire de l'association Liger, c'est tout naturellement que le Parc et Liger se sont associés pour réaliser un inventaire des fermes à toiture de montagne (genêt, chaume et lauze) localisées majoritairement à une altitude supérieure à 1200 m.

Malgré la protection de certains édifices, le caractère unique de ces constructions est aujourd'hui menacé pour différentes raisons : coût des rénovations, disparition progressive d'un savoir-faire, difficulté pour

l'approvisionnement en matériaux notamment pour la lauze de phonolithe et le chaume, etc. Les toitures traditionnelles sont ainsi très souvent remplacées par de la tuile ou des lauzes artificielles.

Différents acteurs se mobilisent depuis de nombreuses années pour maintenir ce patrimoine : ouverture d'une carrière de lauzes, projet architectural expérimental, mise en place de formations, organisation de chantiers grand public de sensibilisation à la pose de genêt, chaume et lauze, etc. Ces actions témoignent de l'intérêt de transmettre ce patrimoine aux générations futures. Il est important de mieux partager la connaissance sur ces édifices.

Ce livret, tiré de l'exposition «Toits de Montagne» présente ainsi une sélection des fermes les plus remarquables, chacune associée à une illustration ancienne, un bref historique et au cadastre napoléonien. L'objectif est de mieux connaître les caractéristiques de chaque bâtisse, d'appréhender son évolution, les enjeux et de nous sensibiliser à leur fragilité et les valoriser.

Prenez le temps de découvrir ce patrimoine bâti exceptionnel !



Pourquoi cette sélection d'édifices ?

Les édifices présentés ont été choisis suite à la réalisation d'un inventaire entrepris sur 21 communes se trouvant sur le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et dans le domaine d'intervention de l'association Liger, entre le Mont Mézenc et le Mont Gerbier-de-Jonc. Ils sont à considérer comme un échantillonnage des typologies architecturales présentes entre Ardèche et Haute-Loire.

Tous ces édifices ont retenu l'attention pour la qualité remarquable de leur réalisation et de leur conservation. Outre la présence de toitures traditionnelles, chaque construction comporte des éléments architecturaux typiques qui témoignent d'une longue histoire. Un travail de recherche auprès des archives départementales a été réalisé afin de mieux connaître l'histoire de ces bâtiments.

Malgré leur intérêt patrimonial évident, la majorité de ces constructions ne fait pas l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques.

Dans les années à venir, d'autres inventaires seront réalisés afin de compléter les connaissances au-delà de ce premier périmètre d'étude.

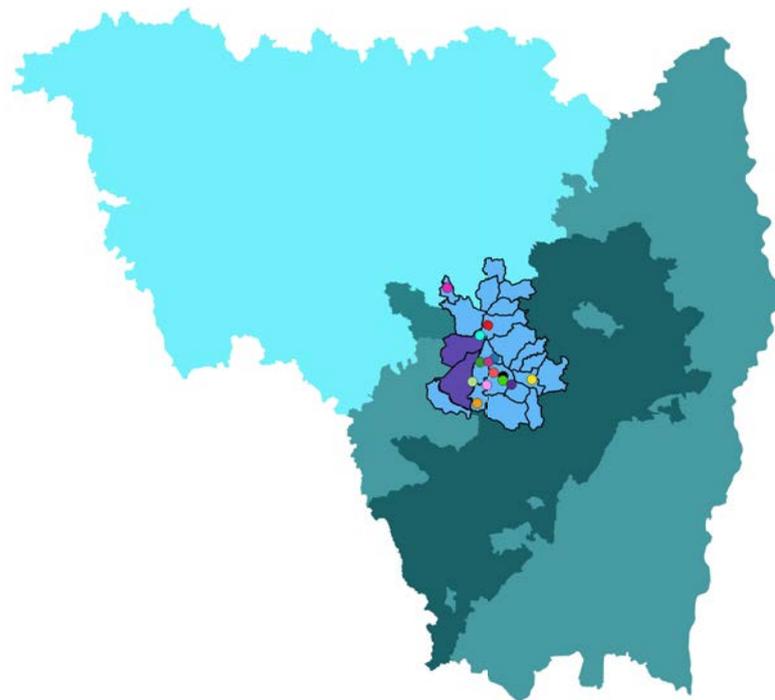
Communes de l'inventaire :

Chaudeyrolles	La Rochette
Fay-sur-Lignon	Mézilhac
Les Estables	Péreyres
Moudeyres	Sagnes-et-Goudoulet
Borée	Saint-Andéol-de-Fourchade
Burzet	Saint-Cirgues-en-Montagne
Cros de Géorand	Saint-Clément
Labastide-sur-Besorgues	Sainte-Eulalie
Lachamp-Raphaël	Saint-Martial
Le Béage	Usclades-et-Rieutord
Le Chambon	



Fermes remarquables

- Bel Lieu
- La Besse
- Le Chaumeillas
- Gaugaille
- Château de Ligeret
- Mascharade
- Ferme des frères Perrel
- Philip
- Pra Plot
- Pré des Boeufs
- Reynaud
- Rudel
- Suchasson
- La Vestide
- Périmètre de l'inventaire
- Périmètre du Parc
- Communes hors Parc
- Ardèche
- Haute-Loire



Une Ferme dans la Haute Montagne
Dans le fond du paysage on aperçoit le Gerbier-des-Joncs
à 1554 m. d'altitude

LES Hautes-CÉVENNES
3830





D'hier à aujourd'hui

Dans les premiers temps d'occupation de la région des Sucs, la toiture est principalement végétale, de chaume ou de genêt, notamment pour les constructions paysannes pauvres. À partir du XVe siècle, les textes permettent de constater que l'usage de la lauze est limité aux constructions des notables ou pour les bâtiments religieux.

De violents incendies au XIXe siècle, réduisant en cendre les chaumières au sein des villages, ont favorisé le développement des toitures en tuile. Jusqu'au début du XXe siècle, la majorité des fermes dispersées sur les hauts plateaux reste surtout couverte en genêt ou en lauze.

Dans les années 1930, la loi Loucheur incite les propriétaires à transformer leurs fermes. Dans ce contexte, le genêt cède encore de la place à la tuile. Mais c'est l'exode rural, massif dans les années 1950-60 qui porte un coup fatal aux toitures traditionnelles et notamment végétales. Sans entretien annuel, les chaumières disparaissent les unes après les autres. Il y avait peu de résidences secondaires à cette époque et le nombre d'artisans maîtrisant les savoir-faire liés



Un peu d'histoire...

aux toitures diminuait chaque année. Plus de 100 chaumières dressaient encore fièrement leur toiture végétale au début des années 1980, dont il n'en reste qu'une quinzaine aujourd'hui...

À la fin du XXe siècle, les nouvelles générations d'agriculteurs ont préféré moderniser les constructions anciennes ou construire de nouveaux édifices, mieux adaptés au confort moderne et aux besoins de l'agriculture. Cette rupture, avec ce passé jugé parfois archaïque et insalubre, se retrouve dans l'emploi de formes architecturales distinctes de l'ancien, pour l'habitat ou les annexes agricoles et l'emploi presque systématique de la tuile ou du bac acier. Mais c'est aussi une époque de prise de conscience de la disparition d'un patrimoine qui est aussi un atout touristique.

Il est désormais trop tard pour les chaumières qui ont presque toutes été transformées ou dont les ruines émaillent les landes des hauts plateaux. Dès lors, il est impérieux de préserver les derniers témoins de cette architecture si singulière. Cet état des lieux est à nuancer pour la lauze car il reste encore de beaux édifices, notamment dans la région des grands suc du massif du Mézenc-Gerbier.

Un peu de géographie...



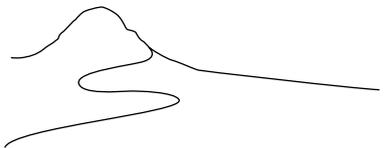
S'échelonnant sur une altitude moyenne de 1350 m, la région entre le Mont Gerbier-de-Jonc (1551 m) et le Mont Mézenc (1753 m) est parsemée de nombreux sucs (cônes d'anciens volcans). L'habitat traditionnel s'est adapté au froid et à la *Burle* (vent froid du nord) régnant tout au long des mois d'hiver.

Pour des raisons économiques et afin de résister au climat rude de la région, différentes ressources locales ont été utilisées pour la construction : pour les murs, basalte, granit et gneiss, avec un liant à base d'argile en l'absence de calcaire pour produire de la chaux ; lauze de phonolithe, genêt et seigle pour les toitures. Par l'emploi de matériaux issus de l'environnement naturel, ces constructions s'inscrivent parfaitement dans le paysage.



Lachamp-Raphaël hier et aujourd'hui...





L'architecture de montagne

La ferme traditionnelle est souvent construite à flanc de colline de façon à avoir son côté nord protégé de la **Burle** (vent d'hiver) par le relief et sa façade principale orientée au sud. De forme quadrangulaire, elle accueille l'habitation des fermiers, dans le logis, dit **queyrat**, s'il est couvert de lauze et les animaux, dans l'étable.

Le logis

L'habitation se compose généralement d'une seule pièce en rez-de-chaussée, associée à une cave voûtée, appelée **crota**. La cheminée peut s'étendre sur tout un pan de mur, formant alors le **cantou** et abrite l'entrée du four qui fait saillie en demi-cercle à l'extérieur du bâtiment. Les autres murs de la pièce sont recouverts de grandes armoires ou de placards, dont les plus grands sont des lits (lits-placards). Dans certains cas, ils peuvent servir de cloisons avec l'espace des animaux. Le logis est généralement peu éclairé, quelques petites fenêtres (**fenestrous**) laissent passer la lumière naturelle. Il peut parfois être indépendant et comprendre une ou deux pièces à l'étage.

L'étable

L'étable est de dimension variable suivant la richesse des familles. Elle comprend le long de ses murs des

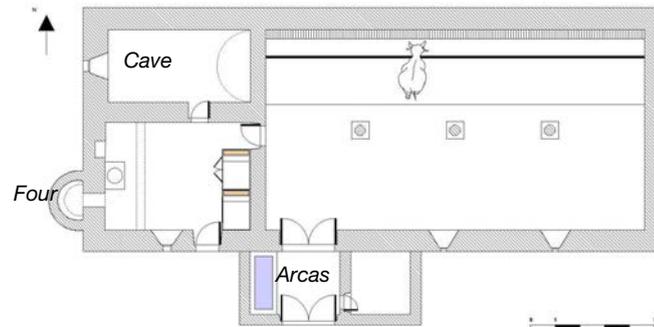
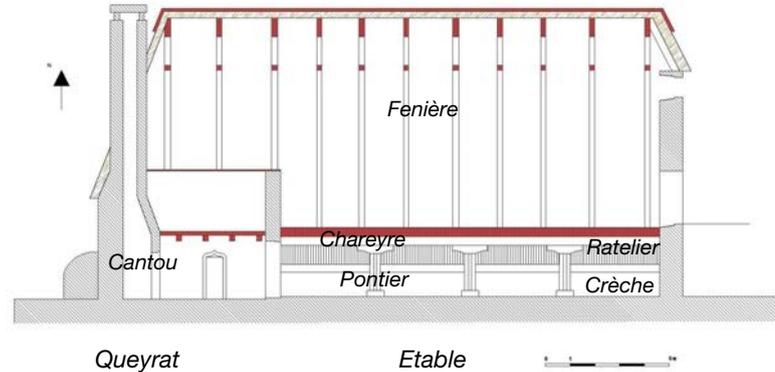
crèches et des **râteliers** recevant le fourrage des quelques caprins, ovins, bovins et de la mule. Seules les vaches laitières sont sur un plancher, pour les préserver des maladies. L'étable est aménagée sous la **fenièrre** dans laquelle peuvent être engrangés environ 6 mois de fourrage.

Grâce à des charpentes spécifiques, le fourrage pouvait occuper tout le volume sous le toit. Le plancher de la fenièrre était percé, au-dessus des râteliers, de petites trémies (**trappous**) permettant de nourrir facilement les animaux. Il est soutenu par une poutre maîtresse centrale, la **chareyre**. Elle est retenue généralement par 3 piliers (**pontiers**). Ces derniers peuvent être en bois reposant alors sur une base en pierre, afin d'éviter le pourrissement par l'humidité du sol ou sur des monolithes, comme des prismes de basalte. L'accès à la fenièrre se réalise depuis un terrassement supérieur par le biais d'une montée, généralement en parallèle de l'édifice (région du Gerbier) et parfois de manière perpendiculaire (Mézensc).

Une petite construction est souvent aménagée devant l'étable. Appelée **arcas**, sa voûte est un sas contre le froid extérieur et permet l'évacuation rapide et sûre des habitants en cas d'incendie. Elle abrite le **bachas**, point d'eau récoltant les résurgences. L'**arcas** peut aussi parfois accueillir une porcherie.

Les annexes

En annexe, un potager, ou *hort*, se trouvait généralement devant la ferme, ceint de murs afin que le bétail n'y entre pas. Il pouvait être parfois associé à une cave voûtée de grandes dalles de phonolithe (*cros*) et à un bassin, dit *gour*. Seules les grandes exploitations ont une cour fermée par des bâtiments annexes. Les petites cours sont ponctuellement *caladées* pour faciliter l'accès, par tous les temps, à l'étable, pour le bétail ainsi que les fermiers et quelquefois l'accès à la fenière.





Technique de la lauze

Caractéristique de la région des Sucs, la lauze de phonolithe est une roche d'origine volcanique, contrairement à celle de schiste des Cévennes. Son étymologie est issue du grec *phono* et *lithos* soit « la pierre qui sonne ». Elle est le produit du refroidissement du magma sur des couches plus anciennes, il y a 7 à 6 millions d'années. Elle constitue les « dômes » ou « sucs » composant le paysage de sa zone d'exploitation. Elle est très résistante et non gélive.

La dérivation du terme lauze a donné le nom de l'artisan, soit le *lauzeur* et l'action, *lauzer* ou *délauzer*. Les toitures peuvent être désignées comme *lauzines* ou *lauzises*. Le *lauzeron* est le carrier, celui qui extrait la pierre et la délite quand elle est encore humide, il « tire la lauze ». Enfin la *lauzière* correspond au lieu d'extraction, soit la carrière.

Le matériau

Les lauzes, issus des sucs de la région, correspondent à des pierres plates de taille souvent respectable d'une dizaine de centimètres à plus d'un mètre. Certaines constructions peuvent comprendre plusieurs systèmes de couverture notamment : lauze et genêt ou lauze et chaume. Ces associations peuvent être le fruit de réaménagements réalisés au fil des années par les générations successives.





La charpente

En raison de leur poids important pouvant être proche des **400 kg/m²**, elles nécessitent une pose spécifique et une charpente adaptée de **37 à 40°**. Les fermes de la charpente se composent d'arbalétriers (**tenalh, tenailh**) maintenues par un faux-entrait retroussé, appelé **bridon** ou **braie**, qui permet l'aménagement de cet espace. Elles sont prolongées par des piédroits ou **pè dreit**, insérés parallèlement à la maçonnerie dans une sablière. Des aisseliers, ou **clau**, font la jonction et le soutien entre ces derniers et les arbalétriers. Les arbalétriers sont ensuite recouverts de planches en bois, **ais**, formant alors un voligeage ou platelage.

La pose

Initialement fixées par des chevilles en bois, puis des clous forgés (**croshes**), les lauzes sont aujourd'hui clouées par des pointes industrielles et galvanisées, dans les planches (**ais**). Elles sont au préalable entaillées de deux encoches sur les côtés dans lesquelles vont être insérés les systèmes de fixation. En effet, en raison de la consistance de ces dalles, la réalisation d'un seul trou est difficile et génère souvent la casse de la pierre. Elles reposent généralement sur un **lit de mousse ou d'argile**. Si la pente était faible, comme sur les voûtes, les dalles épaisses pouvaient ne pas être fixées, mais se caler par leur propre poids dans un bain d'argile.

La couverture est posée de **bas en haut** avec des lauzes de dimensions décroissantes, par rangées successives de manière à ce que **le rang supérieur recouvre les**

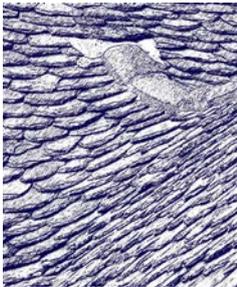
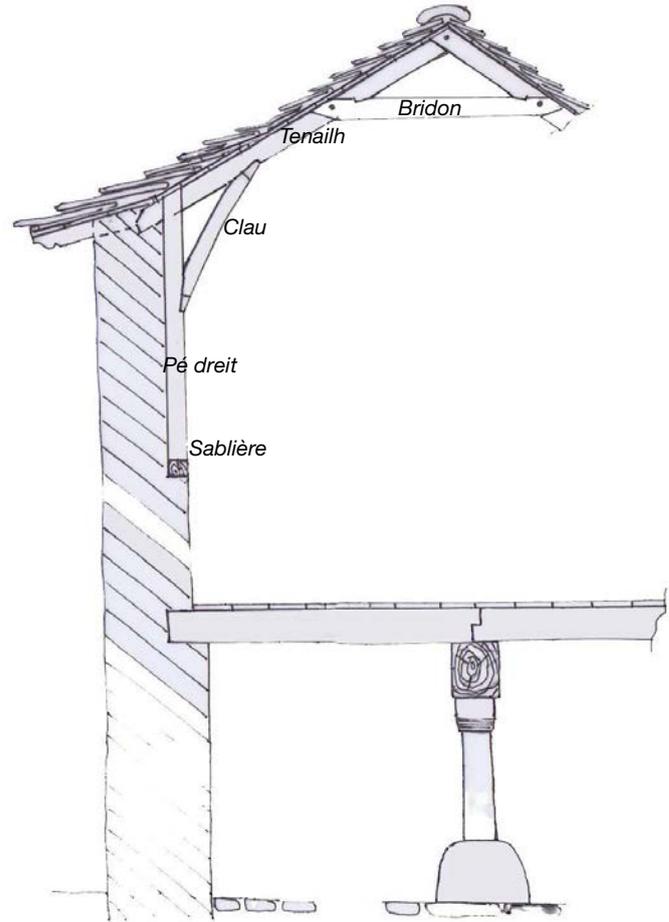
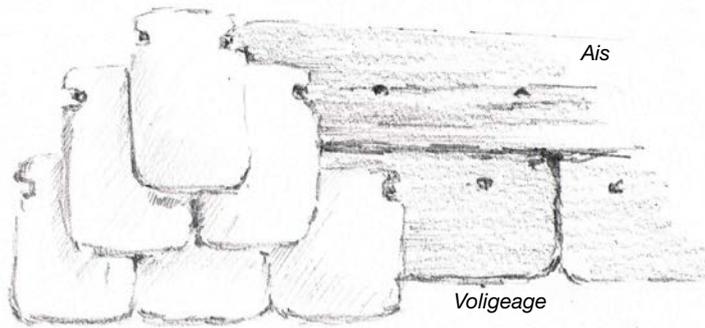
deux tiers de l'inférieur. Les lauzes de plus grande taille, en partie basse et celles des rives sont posées dans du mortier. Elles peuvent avoir un débord de 15 cm afin d'éloigner les ruissellements de l'eau de pluie et de neige des maçonneries rarement enduites.

Le faitage

Le faitage peut comprendre une succession de pierres arrondies en bastel, comme des gouttières renversées, ou en lignolet simple ou double. Cette dernière technique comprend alors des lauzes posées en écailles, de part et d'autre qui s'emboîtent, formant des ailes de papillons, liées au mortier. La jonction entre deux pentes de toits perpendiculaires peut être traitée soit en noue ouverte, par la pose de lauzes cintrées de manière continue ou être fermée par la mise en place d'un solin de mortier ou de zinc.

Sur le faitage, au-dessus du logis, il était parfois posé une croix en pierre et à l'opposé, au-dessus du fenil, une boule de pierre. La croix est parfois attribuée à l'homme, d'où sa place au-dessus de l'habitation. La boule, elle, symboliserait le monde, le plan divin qui assurera une récolte bénéfique.

Croix et boules étaient aussi des symboles de protection : la religion catholique avec la croix mais aussi une survivance du paganisme dans la boule, illustrant la fécondité. Il arrivait même parfois de placer sous cette boule la « pierre du tonnerre », hachette préhistorique, protectrice de la foudre selon les anciens, facteur de destruction.



Bastel



Lignolet



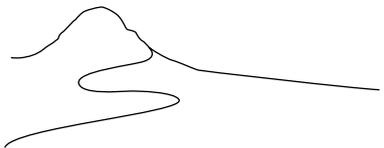
Technique du genêt

Le genêt est un matériau **abondant dans les Landes**, surtout vers les pentes des Cévennes. C'est alors une utilisation rationnelle d'un matériau se trouvant à portée de tous. La coupe peut se réaliser en mars, entre la fonte des neiges et la floraison, ainsi que vers la fin août, lorsqu'il a atteint la maturité suffisante. À cette période, le genêt n'est plus en fleurs ni en graines. Un genêt en graines risquerait de prendre racine sur la toiture de la maison.

Le matériau

Les tiges ou **balais sont taillés à une longueur de 40 ou 50 centimètres**, en biseau, pour en faciliter le piquage dans le treillage du toit. La coupe s'effectue avec une petite serpe ou à l'aide d'un couteau appelé **poudet**, autrefois acheté chez les couteliers de Montpezat. Le genêt est immédiatement utilisé car s'il venait à sécher, il perdrait en efficacité, notamment en souplesse.





La charpente

La couverture requiert **une forte pente pouvant aller jusqu'à 60°**, pour que les amas de neige glissent dessus. Elle peut soutenir jusqu'à **30 kilos au mètre carré**. La toiture est très haute et le volume utile sous la charpente est ainsi considérable, ce qui était nécessaire pour entreposer le foin, rentré en vrac, pour affronter de longs hivers. Sa charpente se compose de **fermes simplifiées**, d'arbalétriers ou **tenailhs**, retenue par un faux-entrait retroussé et soutenant des poutres, appelés **lattes**, auxquels sont entrelacées des branches de sapins ou **garnes**, formant alors une trame.

La pose

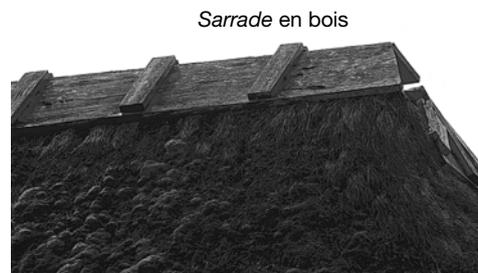
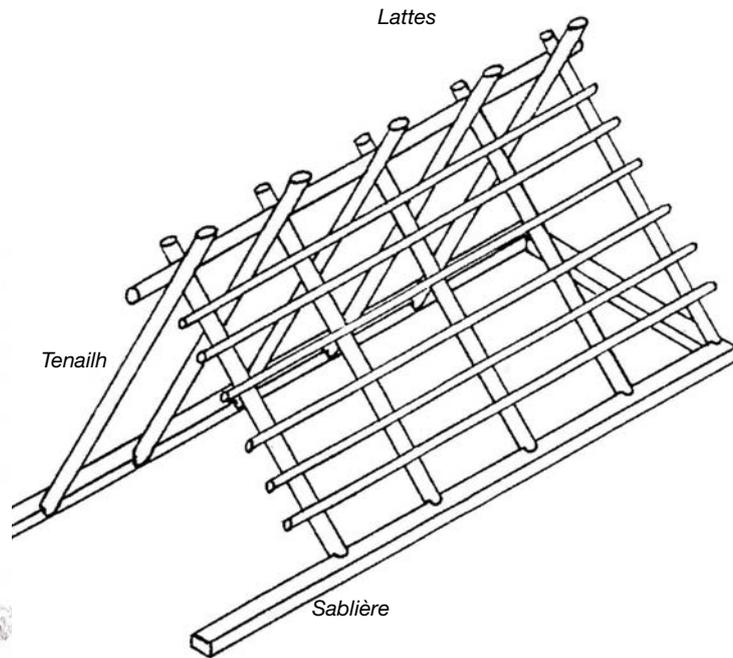
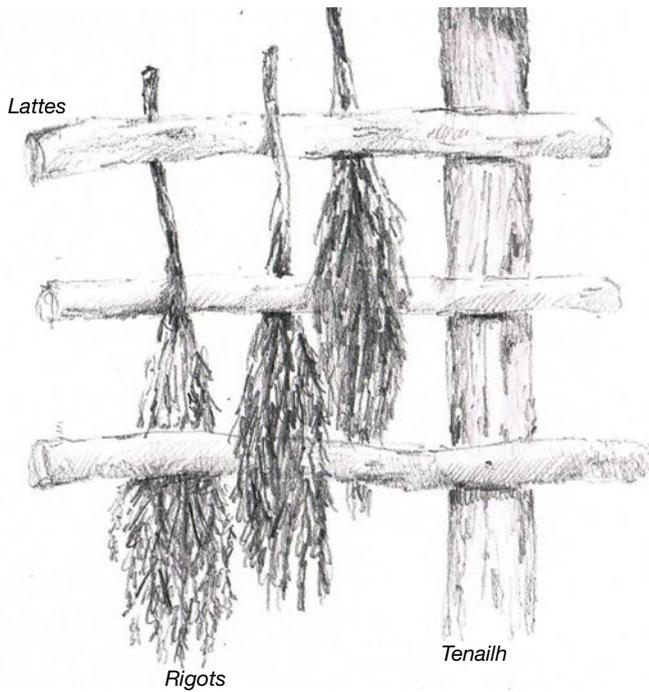
Les genêts, en **balais** ou **rigots**, de 25 à 30cm de long, sont ensuite **piqués de bas en haut**. À la différence de la lauze, la matière crée un rendu uni, mais non uniforme dans la mesure où le toit de genêt doit être constamment repris et entretenu (**pétasser**). L'entretien d'une toiture de ce type nécessite plusieurs jours de travail chaque année, mais le nombre de journées varie en fonction de sa surface et de son état. Il faut en général 10 heures de travail pour apprêter 1m² de toiture, sachant que cette couverture a une durée de vie de **25 à 30 ans**. Ainsi en moyenne, le paysan de la montagne passe chaque année 20 jours à **pétasser** son toit. Les toitures végétales nécessitent plus d'entretien, mais sont un **excellent**

isolant thermique, plus imperméables que la lauze et permettent un meilleur volume intérieur. Elles restent néanmoins très vulnérables au feu et aux orages.

Le faîtage

Le faîtage se composait traditionnellement de **mottes de gazon** se recouvrant partiellement, pouvant peser jusqu'à 80 kg. Elles pouvaient s'associer entre elles ou être fixées par des chevilles de 50 cm, appelées **palançons**. Il est réalisé aujourd'hui à partir d'un assemblage de planches en bois de 35 à 40 cm de large, appelé **sarrade**, ou de plaques de zinc.

Outre la ferme de Clastre, vous pouvez aussi visiter la ferme de Philip, autre édifice remarquable présenté ici...





Technique du chaume

En botanique, la tige herbacée creuse des graminées est appelée **chaume**. C'est cette partie qui est utilisée pour réaliser la couverture dite aussi de la paille. L'artisan qui la pose est un **chaumier**.

En occitan, une chaumière est appelée une **paillisse**, dont l'orthographe peut varier. Dans les archives, les toitures végétales de paille ou de genêt sont généralement qualifiées, sans distinction, comme étant «**a pailhe**».

Le matériau

Cette technique se retrouve principalement en Haute-Loire. Autrefois, elle existait aussi en Vivarais, au Béage et sur les hauteurs du Cros-de-Géorand et de Sainte-Eulalie. Elle est possible grâce au **moissonnage traditionnel** du seigle avec la faucille et au **battage au fléau ou à la main**, de la paille. Une variété spécifique de seigle était privilégiée, à l'origine, pour la longueur de ses plants pouvant atteindre deux mètres.

Une fois ramassées, les tiges sont ensuite stockées au sec en botte dans la grange. De ces réserves, seront formés les **cloissoux**, ou **cleussoux**, soit des poignées de paille, élément de base de cette technique.



La charpente

Constituée de paille de seigle, la toiture est d'une grande souplesse et surtout, d'une **extrême légèreté**. La couverture requiert une forte pente pouvant aller **jusqu'à 60°**, permettant l'évacuation naturelle de l'amas de neige. Sa charpente se compose de **fermes simplifiées** comprenant des arbalétriers ou **tenailhs** soutenant des **lattes** (poutres) et retenue par de faux-entrants retroussés. Elle est similaire à celle utilisée pour le genêt, mais sans treillage.

La pose

Ces **cloissoux** sont ensuite attachés les uns aux autres, du **bas vers le haut**, de manière parallèle, par des liens en paille torsadée, sur des lattes de bois espacées d'une trentaine de centimètres dans la charpente. Ainsi réalisées, ces toitures ont une épaisseur d'environ **20 à 30 centimètres**. Pour une chaumière de dimension moyenne, il faut entre **6000 à 8000 cloissoux**, ayant une durée de vie entre **20 et 30 ans**. Cette épaisseur est un gage d'isolation, malgré une sensibilité à la foudre et au feu, ainsi qu'aux rongeurs s'il reste des grains.

Le faîtage

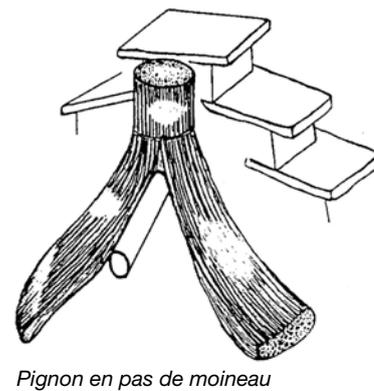
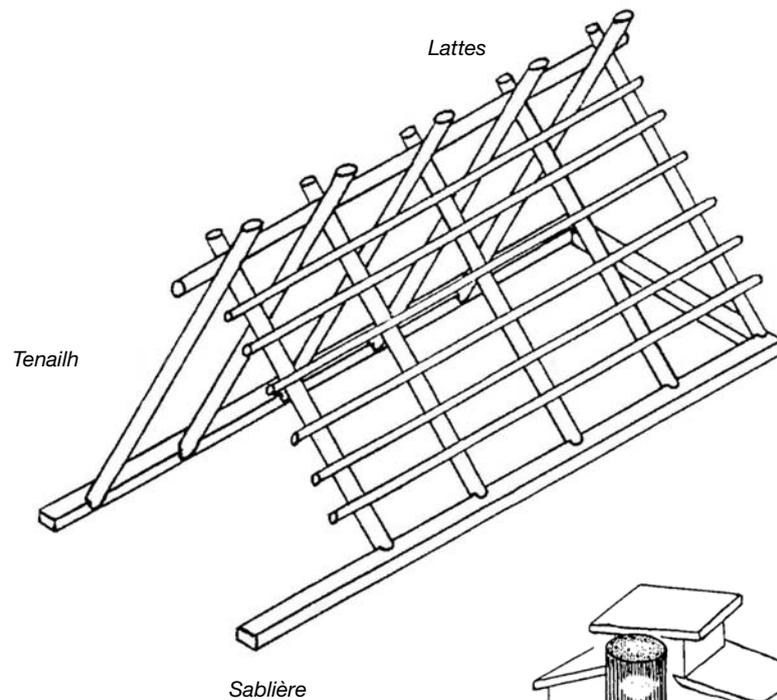
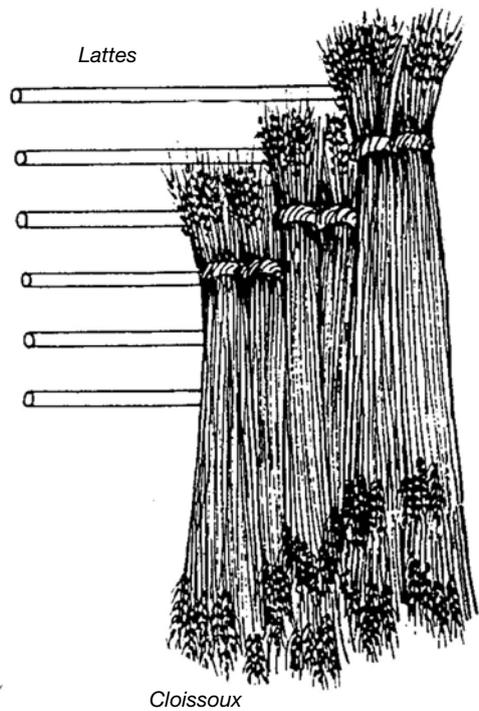
Le faîtage peut se composer de bandes d'herbe retenues de part et d'autre par des pannes (poutres), ou d'un **tressage des cloissoux** chevauchant la panne faîtière, **assemblés par un lien végétal ou un fil de fer**.

Ces couvertures peuvent être à deux ou quatre pentes, demandant alors un travail complémentaire pour la charpente. En Haute-Loire, les toitures à double pentes ont souvent des murs pignons à redents, appelés localement *pas de moineau*.

Sur la commune de Moudeyres, visitez la ferme des frères Perrel et sa couverture de chaume, présentée ici...



Cloissou





Département : Ardèche

Commune : Usclades et Rieutord

Altitude : 1148 m

Protection : Aucune

Usage actuel de l'édifice : Ferme auberge

La Besse



Archives départementales de l'Ardèche :
Fonds Michel Carlat, 103 FI, 1986



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadastré napoléonien, 3 P 2736-11

Cet édifice, dont l'existence est attestée depuis 1400, est un ancien domaine dont l'histoire semble liée à l'abbaye de Mazan. De simple ferme, elle fut agrandie au XVIII^e siècle par la réalisation d'un grand carré d'habitation.

Un document d'archive de 1761 témoigne que le carré d'habitation était couvert en lauze et la grange à l'ouest en genêt. Suite à un riche mariage et à un incendie, la charpente et certaines parties de l'édifice vont être progressivement refaites, de 1766 à 1787. La charpente est alors faite pour recevoir des lauzes. Elle est majoritairement encore en place.

Dès 1635, cette ferme est associée à un moulin, visible sur le plan du cadastre napoléonien. Celui-ci a disparu au cours des années 1980.

La première cheminée, datée de 1691, se trouve dans un espace voûté d'arêtes, rare exemple sur le plateau en dehors des biens religieux. De l'autre côté du mur de refend se trouve l'étable dont seulement deux piliers sur trois soutiennent encore la *chareyre* et son plancher.





Département : Ardèche

Commune : Cros de Gérand

Altitude : 1381 m

Protection : Classée le 30/05/1984

Usage actuel de l'édifice :
Dépendance agricole

Reynaud



Archive privée



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadastré napoléonien, 3 P 2569-12

L'édifice date du XV^e ou XVI^e siècle, il s'appelait à l'origine Clavel, puis le Mas de Gourrier, comme cité sur le cadastre napoléonien. Cette ferme est l'association de deux corps, d'un *queyrat* et d'une grange, aujourd'hui couverte de lauze, sans *arcas*. L'accès à la fenièze se réalise par l'arrière du queyrat.

D'après le plan du cadastre napoléonien, elle possède une extension au sud. À cet emplacement se trouve aujourd'hui un terre-plein pouvant la dissimuler. Cependant à l'intérieur, le *cantou* ne conserve aucune trace de four qui aurait pu correspondre à cet aménagement. Cette ferme est remarquable par la présence notamment d'un escalier en pierre. Elle conserve des éléments d'architecture pouvant remonter au XVI^e siècle et plusieurs voûtes dont une de grand volume. La présence d'un contrefort pourrait témoigner d'un besoin de renforcer la maçonnerie notamment du passage de la couverture végétale à celle de lauze. Elle a certainement été remaniée en raison de l'orientation au nord de sa façade principale, contrairement à l'usage qui privilégie le sud.

Cette disposition atypique pourrait s'expliquer par la volonté des occupants de contrôler la route Viviers-Le Puy qui passait au nord de la ferme.





Département : Ardèche

Commune : Sainte-Eulalie

Altitude : 1287 m

Protection : Aucune

Usage actuel de l'édifice :
Résidence



Archives départementales de l'Ardèche : Fonds Oizel



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadastré napoléonien, 3 P 2679-7

Ligeret



Ligeret est cité dans le cartulaire de la chartreuse de Bonnefoy dès le XIIe siècle et fut une possession de l'Hôtel Dieu du Puy avant de relever de l'abbaye de Mazan. Le 10 août 1308, une sentence arbitrale est rendue dans la grange de Ligeret au sujet des possessions entre l'abbaye de Mazan et celle d'Aiguebelle, suivie d'une autre le 27 octobre 1344. En 1666, il est fait mention de la ferme de Ligeret, lors de différents actes de mutation. Cette maison forte, dite «Le château de Ligeret» ou de la Loire (Liger), suivant la carte de Cassini, appartenait au XVII^e et XVIII^e siècles aux Blanc de Molines, qualifiés de seigneur du lieu.

L'édifice devait avoir la même configuration qu'aujourd'hui soit l'association d'un carré avec une étable, déjà tronquée sur le plan cadastral napoléonien. Sur ce dernier, elle semble avoir un arcas depuis disparu.

Le «château» était de même associé à une ferme qui fut depuis reprise. Ce groupement de fermes est aménagé à proximité d'un point d'eau qui apparaît sur le plan, autour d'un jardin.

Cette ancienne maison forte est une des rares encore en élévation dans la région. La tradition du pays dit qu'elle a été baissée d'un étage. Elle conserve différents témoignages du statut social de son propriétaire comme de petites ouvertures caractérisant la présence d'un pigeonnier, une échauguette et des corbeaux...





Département : Ardèche

Commune : Sagnes-et-Goudoulet

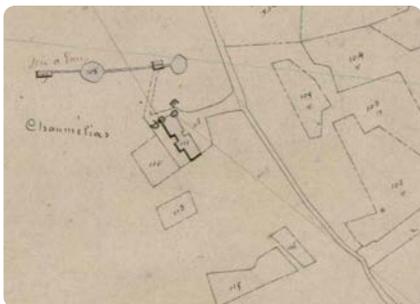
Altitude : 1302 m

Protection : Aucune

Usage actuel de l'édifice :
Résidence



Archive privée



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadastré napoléonien, 3 P 2663-2

Le Chaumeillas



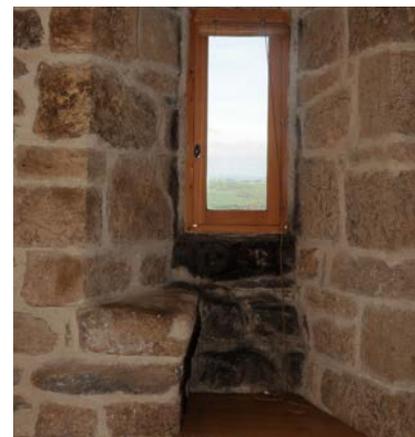
Cette ferme semble avoir été bâtie au cours du XVI^e siècle. Elle comprenait alors un *queyrat*, qualifié de manoir, et une chaumière. Elle faisait alors partie des biens de l'abbaye d'Aiguebelle, dont relevaient le Goudoulet et différents succs, dont celui dénommé Les Coux, ayant servi de carrière de lauzes. L'étude des bois de l'ancienne charpente de l'étable, disparue à la fin du XX^e siècle, a permis de constater sa réalisation dès 1523, avec des reprises aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Au XIX^e, les propriétaires décidèrent de construire, comme nouvelle résidence, une extension à la partie occidentale formant alors une organisation en L.

À cette même période, les plans du cadastre napoléonien permettent de constater la présence de deux bassins successifs reliés à une scie à eau.

La distinction de niveaux des toitures a été atténuée par une noue continue en lauze, rare et difficile ouvrage de couverture.

De nombreux éléments architecturaux qui ne se retrouvent habituellement que dans les domaines de notables, tels que ce coussiège, démontrent la qualité remarquable de cette construction.





Département : Ardèche

Commune : Sagnes-et-Goudoulet

Altitude : 1248 m

Protection : Aucune

Usage actuel de l'édifice : Maison d'hôtes

Suchasson



Archive privée



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadastré napoléonien, 3 P 2663-3

Cette ferme est l'association de deux corps de bâtiment : le plus grand étant l'étable à l'ouest et le plus modeste, le carré d'habitation à l'est. Ceux-ci ne suivent pas le même axe d'orientation, ce qui semble démontrer la construction postérieure d'une des deux parties. Quelques ouvertures du carré d'habitation ont été reprises à une période récente pour mieux éclairer les espaces intérieurs.

L'absence d'éléments de datation ne permet pas d'établir clairement la période de construction de cette ferme. Seule la période de construction du *queyrat* est connue par l'acte du 15 août 1682, où Antoine Volle établit un contrat pour faire construire une maison carrée au bout de sa grange du côté du levant, certainement couverte en lauze.

Malgré de nombreuses modifications, cette ancienne ferme utilisée comme

telle jusqu'à récemment, a su garder les principaux composants de l'architecture de la région, comme la *chareyre* et son *pontier* monolithe.





Département : Ardèche

Commune : Le Béage

Altitude : 1373 m

Protection : Aucune

Usage actuel de l'édifice : Etable



Archives départementales de l'Ardèche :
Fonds Michel Carlat, 103 FI, 1996



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadastré napoléonien, 3 P 2540-9

Pré des boeufs



L'existence d'une grange est certifiée à partir de 1682. Un bail à ferme permet de savoir qu'elle est recouverte de lauze en 1692. Elle est une des trois possessions de la Chartreuse de Bonnefoy sur la paroisse du Béage.

Appelée Prat des Boeufs en 1682, Préboeuf en 1791, Prat du Boeuf ou Pré des Boeufs en 1809, comme l'indique son nom, elle était un lieu important pour l'élevage de bovins permettant ainsi de fournir pour les moines un revenu de 140 livres-poids de beurre. Comme la majorité des biens religieux, elle fut vendue à la Révolution comme Bien National.

La construction actuelle est le fruit de plusieurs aménagements apportés au bâtiment initial dont une extension correspondant à un second *arcas* et à un autre *queyrat* à l'ouest. Sa toiture fut restaurée récemment, en gardant la charpente ancienne.

Cette ferme, sauvegardée grâce à une rénovation récente, est une des dernières de forme traditionnelle à accueillir encore un élevage de bœufs Fin Gras du Mézenc.





Département : Ardèche

Commune : Lachamp-Raphaël

Altitude : 1305 m

Protection : Aucune

Usage actuel de l'édifice :
Résidence

Bel Lieu



Archives départementales de l'Ardèche :
Fonds Michel Carlat, 103 FI, 1977



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadastré napoléonien, 3 P 2601-4

Lors des Estimes de 1464 (ancêtre de l'assiette fiscale) une *paillisse* est indiquée se trouvant dans le hameau de Bel Lieu. Cependant, aucun élément ne permet d'établir que ce soit cette maison dans sa configuration actuelle.

Cette ferme, à la forme d'un long bâtiment rectangulaire, est le fruit de deux habitations, certainement successives, situées à l'est et à l'ouest de l'étable.

Associée à un *gour* au sud, elle possède un *arcas* saillant à l'ouest. Une petite extension fut ajoutée à l'ouest, postérieure au cadastre napoléonien.

À l'instar de nombreuses fermes de la région, la toiture a changé de nature à plusieurs reprises.

En effet, au cours des années 1970, cet édifice était partiellement recouvert de tuiles mécaniques, comme le démontre la photographie ancienne. Actuellement entièrement recouvert de lauzes, il fait l'objet de restaurations.





Département : Ardèche

Commune : Sagnes-et-Goudoulet

Altitude : 1290 m

Protection : Aucune

Usage actuel de l'édifice :
Résidence

La Vestide



© Noël Bigard



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadastré napoléonien 3P2663-3

Cette ferme comprend tous les principaux éléments de la ferme du plateau. L'*arcas* est ici à double entrée, l'une pour les hommes associée à l'habitation, l'autre pour les animaux donnant sur l'étable.

Aujourd'hui, seule la pente de la toiture de la cave descend encore jusqu'au niveau du sol.

La ferme est associée à un jardin au sud.

Suivant les dénombrements des chefs de familles de la paroisse réalisés en 1695 et d'autres documents du XVIII^e siècle, cette ferme était couverte en genêt de 1673 à 1779 au moins.

La date de 1788 sur le linteau de l'entrée du logis semble démontrer la reprise de cette ferme à cette période.

Depuis, quelques modifications ont été apportées aux ouvertures ainsi que l'ajout d'une extension à l'ouest,

attestée sur le cadastre de 1840.

Enfin la charpente a été entièrement reprise récemment.

La persistance de tous les éléments de la ferme traditionnelle, comme le four et le poêle dans le *cantou*, permet de classer cette ferme parmi les plus remarquables.

Par son histoire, elle confirme l'évolution des toits de montagne où les anciennes chaumières ont souvent disparu au profit de la lauze.





Département : Ardèche

Commune : Sainte-Eulalie

Altitude : 1315 m

Protection : Inscrite le 6/12/1984

Usage actuel de l'édifice : Ruine

Rudel



© Jean-Marc Chamard



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadaastre napoléonien, 3 P 2679-6

En l'absence d'indication chronologique sur le bâtiment, historique ou d'étude des bois, cette ferme semble vraisemblablement remonter au XVII^e siècle.

Suivant son organisation, elle pourrait avoir toujours été couverte partiellement en genêt (paillisse) pour l'étable, actuellement en ruine à l'ouest et en lauze pour le logis à l'est.

Au XIX^e siècle, elle abrite trois familles, correspondant chacune à un numéro de parcelle. En 1865, la parcelle 267 est indiquée dans le cadastre napoléonien comme incendiée. Elle est mentionnée comme une construction nouvelle deux ans plus tard.

Malgré sa ruine, ce dernier vestige de toiture mixte, conserve encore la voûte de sa cave, ancien garde-manger, dans l'habitation de la *paillisse*, témoin d'une construction faite pour durer.





Département : Ardèche

Commune : Sagnes-et-Goudoulet

Altitude : 1091 m

Protection : Aucune

Usage actuel de l'édifice : Ruine

La Mascharade



Archives départementales de l'Ardèche :
Fonds Michel Carlat, 103 FI, 1984



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadastré napoléonien, 3 P 2663-4

Au XVII^e siècle, le hameau de la Mascharade est plus important que le village de Sainte-Eulalie, car il est installé le long de l'ancienne route Burzet-Le Puy.

Il figure sur la carte de Cassini sous le nom de Massarade et est cité dans les textes dès le XV^e siècle. Cependant aucune archive ne permet de clairement dater la ferme. Selon son organisation et sa structure, elle semble toujours avoir été couverte d'une toiture végétale.

Cette chaumière de taille relativement modeste, fut agrandie vers le nord, certainement au XX^e siècle. Elle est tombée en ruine en 2010, suite à la disparition de son dernier occupant, malgré la volonté de nombreux passionnés qui ont essayé de l'inscrire au titre de Monument Historique.

La ruine de cette chaumière est la disparition de l'un des symboles de l'architecture du plateau et de la vie en autarcie d'antan





Département : Ardèche

Commune : Borée

Altitude : 1387 m

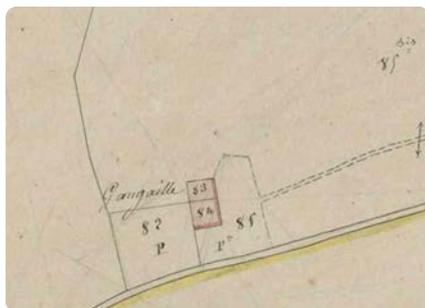
Protection : Aucune

Usage actuel de l'édifice :
Résidence

Gaugaille



Archive privée



Archives départementales de l'Ardèche : Cadastre napoléonien, 3 P 2763-15

Les Estimes de la paroisse de Borée réalisées en 1464, ne mentionnent pas le hameau de Gaugaille, mais celui du Cros, qui est relativement proche. Dans celui-ci est indiqué «une maison de paille de médiocre valeur» parce qu'elle est «située dans les montagnes, dans un endroit froid et champêtre» d'après les enquêteurs. De même, elle ne figure pas sur la carte de Cassini, mais sur celle de l'État-Major de 1820 à 1866, ainsi que le cadastre napoléonien de 1836.

Dans ce dernier, la maison est partagée entre deux numéros de parcelles, ce qui correspond à la présence de deux propriétaires distincts et donc deux familles.

La ferme au XIX^e siècle était simplement rectangulaire, sans arcas, ainsi l'actuel fut adjoint plus récemment.

Elle est entourée de deux potagers et d'un verger.

Partiellement reconstruite depuis presque vingt ans, la ferme originelle en lauze a été restaurée dans le maintien des usages anciens avec un large cantou et le remploi des lits-placards, ainsi que la création d'une annexe couverte de genêt.





Département : Ardèche

Commune : Sainte-Eulalie

Altitude : 1320 m

Protection : Aucune

Usage actuel de l'édifice : Musée



Archives départementales de l'Ardèche :
Fonds Michel Carlat, 103 FI, 1975



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadastré napoléonien, 3 P 2679-3

Philip



Cette *paillisse*, aménagée à flanc de colline, comprend deux structures d'habitation, dont une possède un *arcas*. Chacune possède son four et son *hort*. Au milieu du XIX^e siècle, deux familles sont propriétaires de cet édifice, se partageant alors chacune une parcelle.

Elle est ainsi construite sur deux terrasses de telle façon que l'accès à la *fenière* à l'étage se réalise naturellement depuis la terrasse supérieure.

De mémoire locale, cette bâtisse fut toujours couverte de genêt.

Elle faillit disparaître à la fin du siècle dernier, mais grâce à la volonté de plusieurs défenseurs du patrimoine local, le propriétaire put maintenir la toiture traditionnelle.

Cette ferme est également remarquable par la conservation de tous les éléments du quotidien, de la

cuisine à l'outil de travail, en passant par l'étable.

Son adaptation à la pente du terrain est intéressante et peut inspirer des constructions modernes, afin de faciliter la circulation et l'intégration paysagère.





Département : Ardèche

Commune : Péreyres

Altitude : 1270 m

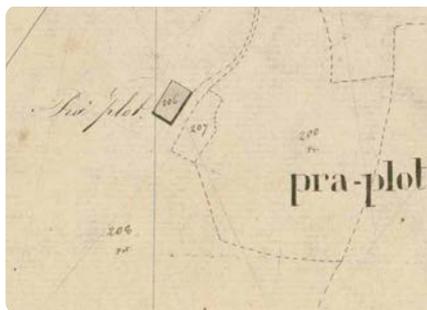
Protection : Inscrite le 7/10/1985

Usage actuel de l'édifice :
Résidence

Pra Plot



© Noël Bigard



Archives départementales de l'Ardèche :
Cadastré napoléonien, 3 P 2639-2

Cette chaumière, de taille relativement modeste, entièrement recouverte de genêt, comprend le carré d'habitation à l'ouest, ainsi que l'accès à la *fenière*.

Elle est située à proximité de grandes plaines et de fortes pentes, d'où certainement le nom de Pra Plot pouvant signifier « pré plat ».

Cette ferme ne figure pas sur la carte de Cassini, ainsi elle ne semble pas être antérieure au XVIII^e siècle. Cependant, elle est présente sur la carte d'État-Major établie de 1820 à 1866 et le cadastre napoléonien de 1840. Elle doit ainsi remonter à la fin du XVIII^e voire à la première moitié du XIX^e siècle, malgré la datation de 1870 sur un de ses linteaux de porte, qui peut faire référence à de simples reprises.

Cette chaumière est une des rares à être encore couverte de manière traditionnelle. Son *bachas* est alimenté

par une source dont le trop plein est récupéré dans un *gour*. Elle est associée à une cave voûtée indépendante.





Département : Haute-Loire

Commune : Moudeyres

Altitude : 1169 m

Protection : Classée le 30/12/1977

Usage actuel de l'édifice : Musée

Ferme des Frères Perrel



Archive privée



Archives départementales de la Haute-Loire :
Cadastré napoléonien, 3 P 2611

Cet édifice est composé de deux ensembles, dont la partie primitive est datée du début du XVII^e siècle. Les quelques archives retrouvées font état d'un habitat très modeste comprenant un rez-de-chaussée qui regroupe le logis et l'étable – appelée dans la région l'écurie – puis un étage, dont l'attrait principal est la voûte.

Surnommée la « maison crotte », elle constitue une véritable sécurité contre les incendies très fréquents de chaumière permettant de mettre à l'abri les objets précieux, les denrées alimentaires et les semences.

Ce premier bâtiment est délaissé au XVIII^e siècle avec la construction au sud d'une nouvelle structure plus importante. Ce nouveau corps de ferme rassemble le carré d'habitation et l'étable tous deux accessibles depuis l'arcas. Cet édifice n'a jamais connu

la mécanisation agricole, qui dans la deuxième moitié du XX^e siècle dénature un bon nombre de corps de ferme de la région.

Son toit en paille de seigle rappelle l'importance de la culture de cette céréale dans l'économie du village tant pour son grain que pour sa paille.

20 000 cloissoux assurent l'étanchéité de cet ouvrage appelé par certains la « cathédrale de paille ».





La lauze

Il n'est pas rare de trouver dans la région des toitures ayant perdu une ou quelques lauzes. Celles-ci peuvent être ponctuellement remplacées par une tôle afin d'éviter le pourrissement de la charpente gage de la sécurité de l'ouvrage.

Cependant, pour ceux qui veulent restaurer dans la tradition, il est difficile de pouvoir se fournir localement en phonolithe. Les anciennes carrières, aujourd'hui fermées, étaient situées à proximité des zones d'utilisation, sur les communes des Cros-de-Gérand, Borée, Saint-Martial (07), Chaudeyrolles ou le Pertuis (43).

Relancée par des *lauzeurs* décidés à maintenir leur savoir-faire, la dernière carrière encore en activité se trouve au Pertuis (43), mais pour combien de temps encore ? Le métier de *lauzeur* se maintient difficilement même s'il reste des chantiers à réaliser notamment pour les églises, souvent protégées.

Parallèlement, il y a aussi un marché pour le emploi des lauzes en dallage. En l'absence de carrière et de la possibilité d'entretenir à faible coût leur toiture, beaucoup de propriétaires et d'artisans se retournent vers les maisons anciennes qui sont *délauzées*.

Cependant, il existe des matériaux composites imitant la lauze, mais qui ne trompent pas l'œil connaisseur.

Les toits de montagne aujourd'hui



Le chaume

Pour les *paillisses*, l'apparition de mousse est un signe démontrant la nécessité de reprendre prochainement la couverture. Cependant, les nouvelles variétés de céréales et les techniques modernes de battage du seigle ne permettent plus de retrouver l'usage de la paille pour les toitures. Aujourd'hui la paille coûte souvent deux fois plus cher que les céréales et n'est plus produite dans la région, mais essentiellement en Île-de-France. Parfois certains vendeurs ne prennent plus le temps de battre la paille, vendant ainsi des *cloissoux* qui germent ou sèment des céréales autour des édifices.



Le genêt

Afin de préserver sa chaumière, le propriétaire se doit de surveiller et de savoir reconnaître les outrages du temps sur la couverture. Outre la présence de mousse, il faut faire attention aux gouttières et au faitage qui sont les premiers signes de fatigue pouvant mettre en danger la résistance de la charpente. Une fois atteinte, cette dernière entraîne, sans la reprise de ses bois ou de *pétassage* de la couverture, la ruine de l'édifice.

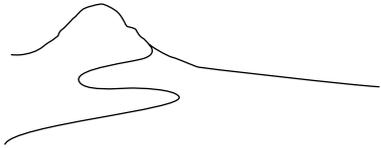
La technique du piquage de genêt peut être encore jugée traditionnelle, notamment grâce à la persistance de ce matériau en libre accès dans la nature. Cependant en raison du coût de la charpente et de son treillage naturel, certains privilégient l'utilisation du grillage et du bac acier, comme sous toiture et pour une meilleure protection contre les incendies, mais surtout pour faciliter l'entretien.

Les perspectives

Parallèlement à la disparition des techniques traditionnelles, différents moyens modernes permettent de conjuguer le confort d'aujourd'hui avec le paysage d'antan, même pour les toitures végétales. Certaines chaumières doublées, sous leur structure végétale, d'un bac acier comme protection contre les gouttières et les incendies, peuvent recevoir la pose de fenêtre de toit, afin d'éclairer l'étage et de l'exploiter.

Par ailleurs, dans la quête actuelle contre les déperditions de chaleur, les toitures végétales offrent de meilleurs rapports qualité-énergie, en raison d'une bonne isolation thermique due à leur épaisseur. Cependant elles engagent à un entretien à plus long terme, de plusieurs jours par an, surtout à la sortie de l'hiver, suite à la fonte des neiges.

Ces actions de préservation et de maintien de ces typologies de toit ont pour but de redynamiser le secteur et de le rendre accessible à tous, afin de permettre ainsi la conservation de l'entité paysagère, du panorama, mais aussi et surtout d'une économie locale...



Une prise de conscience

Depuis les années 1970, en raison de la **disparition déjà préoccupante de ce patrimoine**, plusieurs inventaires, études et projets de revalorisation ont été menés pour comprendre l'habitat traditionnel, le préserver et le valoriser. C'est dans ce cadre que fut créée l'association Liger.

Des études dendrochronologiques (datation des bois), menées sur 21 édifices encore en élévation ou tombant en ruine et présentant un intérêt historique, démontrèrent la persistance, pour la majorité des charpentes, de **bois du XVIII^e siècle avec des éléments pouvant remonter au XVI^e siècle**. Ces recherches ont aussi permis de constater qu'entre les années 1980 et aujourd'hui, pour la région du Gerbier, sur 89 toitures, 29 sont encore recouvertes de lauze ou présentent des vestiges. Quant aux 33 anciennes chaumières, 8 seulement conservent des éléments végétaux...

En 1980, la ferme de **Clastre** est acquise par l'association Liger. Elle est ensuite classée au titre des Monuments Historiques ainsi que la ferme de **Reynaud**

et la ferme de **Rudel**. Ces protections sont suivies par l'inscription de la ferme de **Pra Plot** et de cinq autres édifices. En 1987, Liger achète la ferme de **Bourlatier** menaçant ruine. L'année suivante, elle gagne le **premier prix de « Chefs-d'œuvre en péril »** pour sa restauration. Cependant, ces différentes procédures n'ont pas permis totalement le maintien de ces édifices. Deux sont tombés en ruine depuis les années 1990, une chaumière fut recouverte de lauze, suite à un incendie et deux sont actuellement recouvertes de bac acier.

En 2003, des étudiants du Pradel (07), ont réalisé un diagnostic patrimonial qualitatif et quantitatif des toits de lauze sur 7 communes du Plateau. **30 % des 641 toits observés avaient alors été jugés en mauvais état avec des travaux à engager à court terme...** Trois ans plus tard, six nouveaux dossiers de protection ont été déposés au service des Monuments Historiques à Lyon. Aucun des sites ne fut protégé, parmi eux se trouvait la ferme de la Mascharade, tombée en ruine 4 ans plus tard.

Outre la protection du patrimoine existant, **différents projets ont été amorcés** comme celui de créer **une route de la lauze et du genêt** ainsi qu'un **réseau entre les sites** ouverts au public en Ardèche et Haute-Loire. Parallèlement, des initiatives ont été prises pour que les nouvelles constructions perpétuent ces techniques ancestrales. Ainsi fut monté le Réseau Lauze, regroupant différentes associations du Plateau et des acteurs de la région du Mézenc-Gerbier, qui a accompagné **la réalisation de la salle polyvalente de la commune des Estables**, via l'appel à différents architectes et le concours d'Ecoles d'Architecture.

De même, depuis 1981, Liger propose des stages de formation au piquage de genêt et de pose de lauze. En 2015, un chantier permettra la rénovation de la toiture en genêt du moulin de Cassoné et Liger participera, ainsi que d'autres organismes, à la restauration de la toiture de la chaumière de Teste Partide.

La mise en place de formation qualifiante pour les professionnels est un enjeu essentiel pour la préservation de ce patrimoine pour les années à venir..



Moulin de Cassonié



Teste Partide



Comment préserver les dernières toitures traditionnelles?

La mise en place de chantier-école est essentielle pour maintenir les savoir-faire. L'association Liger et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'associent avec de nombreux partenaires pour développer la formation pour le grand public et les professionnels.

Afin d'aider à la préservation de ce patrimoine, différents acteurs locaux peuvent être sollicités :



Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Par le biais de subventions et de conseils, il soutient les propriétaires à chaque étape de leur projet et favorise la formation notamment par des chantiers ouverts à tous.



Liger

Outre une assistance auprès des propriétaires et grâce à des subventions, elle propose depuis 1981 des stages d'apprentissages de la lauze et du genêt.



Maisons paysannes de France

Elle favorise la sauvegarde du bâti traditionnel, en respectant son environnement ainsi que son identité et encourage les initiatives modernes s'insérant dans des paysages naturels et préservés.



Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche

Elle conseille et finance sur concours par des fonds publics ou des fonds propres, des programmes de travaux de restauration, pour des monuments protégés ou non, d'intérêt patrimonial.

Comment transmettre les savoir-faire traditionnels ?



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Le CAUE propose des permanences gratuites de conseil architectural afin d'accompagner les projets de rénovation ou de construction nouvelle.

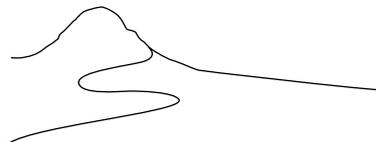


Fondation du Patrimoine

Grâce au montage de mécénat ou par des déductions fiscales, elle participe à la réalisation de programme de restauration et de valorisation du patrimoine rural non protégé, tout en favorisant l'emploi et la transmission des savoir-faire.

Sites traditionnels du plateau ouverts à la visite :

- Ferme des frères Perrel (43)
- Chaumières de Bigorre (43)
- Ferme de Bourlatier (07)
- Clastre (07)
- Philip (07)
- Chartreuse de Bonnefoy (07), Abbaye de Mazan (07), et les églises de la montagne...



Textes : Frédérique FOURNET, stagiaire au PNR, Master Patrimoine architectural, Lyon 2
Laurent HAOND, Président de Liger
Jérôme DAMOUR, chargé de mission architecture, urbanisme, paysage, signalétique au PNR

Photographies et conception graphique : Séverine LE GOFF

DAO : Frédérique FOURNET

Photographies anciennes : Noël BIGARD, Michel CARLAT, Jean-Marc CHAMARD, Bernard LEBORNE,
Laurent HAOND

Dessins : Michel CARLAT, Michel ENGLES, Jean-Marc CHAMARD, Association CRHPN, Jean PESTRE



**maisons
paysannes
de france**





**maisons
paysannes
de france**



Conception graphique : Séverine Le Goff
Impression : A.B.P. Images Services
Août 2015

